

Bordereau attestant l'exactitude des informations - FORT DE FRANCE - 9721 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 12/02/2025 - 1543 - 2016 B 00454 - 818 260 507 - A.D.Y.S

Imprimé 2033A du 09/08/2024

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ						
						Formulaire néant
ACTIF		Exercice clos en N				
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2		Net 3	
Actif immobilisé						
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012		
	Autres	014		016		
Immobilisations corporelles		028	7 485	030	4 026	3 459
Immobilisations financières (1)		040	1 990	042		1 990
Total I (5)		044	9 475	048	4 026	5 449
Actif circulant						
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052		
	Marchandises	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068	53 972	070		53 972
	Autres (3)	072	4 359	074		4 359
Valeurs mobilières de placement		080		082		
Disponibilités		084	9 566	086		9 566
Charges constatées d'avance		092		094		
Total II		096	67 897	098		67 897
Total général (I + II)		110	77 373	112	4 026	73 347
PASSIF						Exercice N NET
Capitaux propres						
Capital social ou individuel					120	9 000
Écarts de réévaluation					124	
Réserve légale					126	
Réserves réglementées					130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)					131) 132	
Report à nouveau					134	-215
Résultat de l'exercice					136	1 153
Subventions d'investissement					137	
Provisions réglementées					140	
Total I					142	9 937
Provisions pour risques et charges					Total II	154
Dettes (4)						
Emprunts et dettes assimilées					156	3 937
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164	
Fournisseurs et comptes rattachés					166	12 510
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)					169 3 843	17 353
Comptes courants d'associés					173	29 607
Autres dettes					175	1
Produits constatés d'avance					174	
Total III					176	63 409
Total général (I + II + III)					180	73 347



Renvois							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Imprimé 2033B du 09/08/2024

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

Formulaire néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N

Produits d'exploitation

Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	
Production vendue	biens		215		214	
	services		217		218	109 733
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
Production immobilisée					224	
Subventions d'exploitation reçues					226	
Autres produits					230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	109 733

Charges d'exploitation

Achats de marchandises (y compris droits de douane)					234	225	
Variation de stock (marchandises)					236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)					240		
Autres charges externes		dont crédit bail :	mobilier	immobilier	242	92 726	
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle	243	)	244	1 617
Rémunérations du personnel					250	10 713	
Charges sociales					252	1 905	
Dotations aux amortissements					254	1 019	
dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI					255		
Dotations aux provisions					256		
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259	)	262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			0
Total des charges d'exploitation (II)					264	108 207	

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

270 1 526

Produits et charges divers

Produits financiers					(III)	280	
Produits exceptionnels					(IV)	290	
Charges financières					(V)	294	206
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	)	(VI)	300	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices					(VII)	306	166
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	1 153

B - RÉSULTAT FISCAL					1		2	
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2					312	1 153		314
Réintégrations								
Rémunérations et avantages personnels non déductibles					316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318			
Provisions non déductibles					322			
Impôts et taxes non déductibles					324	166		
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC		248	330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options			(Part de loyers dispensés de réintégration)		249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
Déductions								
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)					986	342		
Zone franche urbaine (art. 44 octies A)					987			
Zone restruct. défense (art. 44 terdecies)					127			
Zone revitalisation rurale (art. 44 quindécies)					138			
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)					981			
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies O A)					989			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)					991			
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)					992			
Investissements et souscriptions outre-mer					344			
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)					345			
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)					993			
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit				346	350		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641			
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	1 319 354	
Déficits								
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356			
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)					dont imputés sur le résultat :		360	216
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	1 103 372 0	

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
Divers à déduire	
Libellé	Montant

Imprimé 2033C du 09/08/2024

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Formulaire néant

I IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale
									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
ACTIF IMMOBILISÉ									
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Fonds commercial	400		402		404		406		
Autres	410		412		414		416		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains	420		422		424		426		
Constructions	430		432		434		436		
Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 390	442		444		446	2 390	2 390
Installations générales, agencements et aménagements divers	450		452		454		456		
Matériel de transport	460	5 095	462		464		466	5 095	5 095
Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières	480	1 990	482		484		486	1 990	1 990
TOTAL	490	9 475	492		494		496	9 475	9 475
II AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial	495		497		498		499		
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	500		502		504		506		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains	510		512		514		516		
Constructions	520		522		524		526		
Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 390	532		534		536	2 390	
Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
Matériel de transport	550	617	552	1 019	554		556	1 636	
Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL	570	3 007	572	1 019	574		576	4 026	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584
Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	Plus ou moins-value			
	à long terme			
	à court terme	19%	15% ou 12,8%	0%
	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	
	590	583	594	595
Régularisations				
	596	585	597	599
Total				

Imprimé 2033D du 09/08/2024

2033D		RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES			
Formulaire néant					
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				Dotations	Reprises
Fonds commercial				681	683
Autres immobilisations incorporelles				700	705
Terrains				710	715
Constructions				720	725
Installations techniques, matériel et outillage				730	735
Installations générales, agencements et aménagements divers				740	745
Matériel de transport				750	755
Autres immobilisations corporelles				760	765
TOTAL				770	775
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B) 780					
II DÉFICITS REPORTABLES					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent					982 216
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)					982 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice					982 ter
Déficits imputés					983 216
Déficits reportables					984
Déficits de l'exercice					860
TOTAL des déficits restant à reporter					870
III DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives					381

dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	9 331
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	4 296
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

Imprimé 2033E du 09/08/2024

2033E - DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Formulaire néant

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	
-----------------------------	------------------------------------	-----	--

V Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117	
--	-----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	

VI DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	376	1
	dont apprentis	657
	dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

Imprimé 2033F du 09/08/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL									
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)								2033F	
Formulaire néant									
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes		902			
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise		903	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes		904	100		
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :									
Forme juridique				Dénomination					
Numéro SIREN				Nombre de parts				% de détention	
Adresse (N°, type et libellé voie)									
Code Postal				Commune				Pays	
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :									
Titre et Nom patronymique		M SALOMON Ernest							
Nom marital				% de détention		60,00		Nb de parts ou actions	
								60	
Date de naissance		24/05/1958		N° Département		97		Commune	
								RIVIERE PILOTE	
Adresse (N°, type et libellé voie)		0000 Quartier Beaudelle							
Code Postal		97211		Commune		RIVIERE PILOTE		Pays	
Titre et Nom patronymique		M SALOMON Willy							
Nom marital				% de détention		40,00		Nb de parts ou actions	
								40	
Date de naissance		23/01/1990		N° Département		97		Commune	
								LE LAMENTIN	
Adresse (N°, type et libellé voie)		0000 Quartier Beaudelle							
Code Postal		97211		Commune		RIVIERE PILOTE		Pays	

Imprimé 2033G du 09/08/2024

2033 G - FILIALES ET PARTICIPATIONS				
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)				
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise	905		Formulaire néant	X
Forme juridique		Dénomination		
Numéro SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse :				
Code Postal		Commune	Pays	

Imprimé 2067 du 09/08/2024

2067 - RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX	
A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES	
Nom, prénoms et emploi occupé	Adresse complète
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

Rémunérations directes ou indirectes (dans l'ordre du tableau ci-dessus)				
Montant des rémunérations de toute nature 1	Montant des indemnités et allocations diverses 2	Valeur des avantages en nature 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère perso. 4	Total des colonnes 1 à 4 5
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
T				
Report colonne précédente 5	Frais de voyages et de déplacements 6	Dépenses et charges afférentes		Total des colonnes 5 à 8 9
		aux véhicules et autres biens 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation 8	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
T				
B - AUTRES FRAIS				10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 30 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)				
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement				
Total				
C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE :				
Total des dépenses		Bénéfices imposables		
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10)		- de l'exercice		
- de l'exercice précédent		- de l'exercice précédent		
A	RIVIERE-PILOTE			, le 02/05/2024
Nom et qualité du signataire				
SALOMON Ernest Président				

Imprimé 2069RCI du 09/08/2024

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE					2069RCI	
Au titre d'un exercice ou d'une année civile						
					Néant	X
PME au sens communautaire						
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)						
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre						
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)						
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE						
1.1 Crédits d'impôts						
Crédit d'impôt			Montant			
1.2 Réduction d'impôt en faveur du mécénat (complément)						
- Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE						
- Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris						
- Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME						
1.3 Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)						
Dont montant préfinancé						
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte				1		
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail				3		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés				5		
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE						
Crédit d'impôt			Montant			
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM						
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)						
III - CAS PARTICULIERS						
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N					Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois					Montant	
Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts						
IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux						
Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		n° SIREN ou RNA	Nom et adresse	n° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

Imprimé 2065 du 09/08/2024

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
			Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes
			Déclaration néante
Si PME innovantes			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)			
A ADRESSES DE L'ENTREPRISE		0000 Quartier Beaudelle	
adresse du siège social		97211 Riviere-Pilote	
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement			
Adresse de messagerie			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère			
B ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
Activités exercées			
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC			
1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :			
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :			
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer :			
l'État de résidence		le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays	
Forme juridique de l'entité du groupe		Désignation de l'entité du groupe	
Numéro, type et nom de la voie de l'entité du groupe			
Complément de distribution de l'entité du groupe			
Lieu-dit, hameau de l'entité du groupe			
Code postal de l'entité du groupe		Ville de l'entité du groupe	
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
La comptabilité de l'entreprise est-elle informatisée ?		OUI	Si oui, nom du logiciel utilisé : CEGID

ECF		Désignation du prestataire	
Nom et adresse du comptable		Salarié/Indépendant :	Tél :
Cabinet Christophe ROMER 0000 QUARTIER BEL EVENT 97226 LE MORNE VERT			
Nom et adresse du conseil		Salarié/Indépendant :	Tél :
Nom adresse et téléphone du CGA ou du viseur conventionné		n° d'agrément	
Visa : CGA		Viseur conventionné	

Imprimé 2065 du 09/08/2024

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION			
1 Résultat fiscal			
Bénéfice imposable au taux normal			0
Bénéfice imposable à 15 %			1 103
Déficit			0
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values			
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%			
Plus-values à long terme au taux de 19%			
Autres Plus-values imposables au taux de 19%			
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%			
Plus-values exonérées art. 238 quindecies			
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	
Société d'investissements immobiliers côtée	Autres dispositifs	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer			
Dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI			
D IMPUTATIONS			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)			
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %			
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %			

Imprimé 2065BIS du 09/08/2024

2065 BIS - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065									
Formulaire néant									
I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts.									
- Payées par la société elle-même								(a)	
- Payées par un établissement chargé du service des titres								(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)								(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								(d)	
4. Montants des distributions autres que celles visées en "(a), (b), (c) et (d)" ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)								(e)	
								(f)	
								(g)	
								(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%								(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%								(j)	
7. Montant des revenus répartis								total (a à h)	
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) — SARL - tous les associés ; — SCA - associés gérants ; — SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; — SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société							
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montants des sommes versées :						
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6			
			Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8			
K DIVERS									
Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)									
Adresses des autres établissements									
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)								10 713
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages								
MVLT imposées à				0%	15%	19%			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice									
MVLT réalisée au cours de l'exercice									
MVLT restant à reporter									
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus fiscaux, attestations ou tous autres documents et									

perçus au titre de l'exercice
Nombre de reçus fiscaux, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

